

L'imagerie médicale dans la tourmente : emploi, santé publique et investissement

Paris, le 2 avril 2009 - **Le SNITEM, qui regroupe les principales entreprises du domaine de l'imagerie médicale, tient à alerter les pouvoirs publics sur la situation de crise affectant ce secteur : mesures d'économies, chômage partiel, plans sociaux, sont les signes visibles que la crise s'installe désormais dans ce domaine. Les récentes mesures décidées sur les actes en série de radiologie ne pourront conduire qu'à amplifier ce phénomène.**

UN SECTEUR INDUSTRIEL REPRESENTANT 5000 EMPLOIS EN FRANCE

Rappelons que d'un point de vue industriel, le secteur de l'imagerie représente actuellement près de 5000 emplois de haute qualification. Parmi ces emplois, on dénombre environ 2000 techniciens & ingénieurs de maintenance et d'ingénieurs d'application, chargés de former les utilisateurs des appareils commercialisés par les entreprises ; ces machines complexes nécessitent une formation approfondie dispensée par des personnels de très haute compétence.

INNOVATION ET INVESTISSEMENTS AU SERVICE DES PATIENTS

Les innovations dans le secteur de l'imagerie médicale ont permis au cours des dernières années un dépistage de plus en plus précoce de nombreuses pathologies, en particulier en cancérologie, permettant ainsi de contribuer à améliorer les chances de survie pour les patients diagnostiqués puis traités. Il est désormais possible de repérer des tumeurs de taille infra centimétrique et surtout d'en spécifier la nature.

Les investissements dans les équipements d'imagerie sont le fruit des établissements de santé publics et des centres d'imagerie libéraux. S'agissant d'investissements coûteux, ils engagent l'activité sur plusieurs années et nécessitent de disposer d'une certaine visibilité en vue de l'amortissement du matériel. Si l'activité des hôpitaux publics est tout à fait essentielle, il ne faut pas oublier que la radiologie libérale joue un rôle important en matière de dépistage lorsqu'on sait, par exemple, qu'environ 90 % des détections du cancer du sein sont réalisées dans les cabinets de radiologie.

POUR COMPRENDRE PRECISEMENT LA SITUATION, IL IMPORTE DE REMETTRE DIFFERENTS ELEMENTS EN PERSPECTIVE :

La pénurie d'appareils de haute technologie

Le sous-investissement de la France en matière d'imagerie de nouvelle technologie et en particulier d'IRM est un problème qui, bien qu'identifié par nos autorités, n'est toujours pas résolu. Bien que déconnecté de la crise économique, il reste, en revanche, un réel défi en matière de santé publique et en particulier de lutte contre le cancer. Ainsi en 2002, un premier plan Cancer a été lancé, dont certaines dispositions visaient précisément à permettre d'augmenter les investissements en imagerie, afin de réduire les délais d'attente des patients pour accéder à ces machines. Malheureusement, après une période encourageante d'inflexion des délais, ces derniers sont repartis à la hausse. Ainsi, le délai moyen d'accès, pour un patient, est passé de 29,3 jours, en

Contact Presse :

BV CONSEIL Santé

Laurent Mignon

Stéphanie Firetto

Tél : 01 42 68 83 40

bvconseil@bvconseil.com

2005, à 35,4 jours, en 2008, (étude ISA). Pour mémoire, l'objectif du Plan Cancer était de ramener ces délais à 15 jours ! Un second plan cancer, très attendu, devrait toutefois être mis en œuvre. Cette situation s'explique en partie par une augmentation des applications en matière d'imagerie. Cela signifie concrètement que les innovations dans l'imagerie sont utiles et utilisées par les professionnels de santé et que les réponses existantes pour faire face à l'augmentation de ces délais ne sont pas suffisantes.

La crise économique actuelle

La crise économique actuelle dans le secteur de l'imagerie ne touche, pour sa part, pas seulement les équipements les plus lourds mais s'étend à l'ensemble du secteur de l'imagerie et notamment aux appareils d'échographie. Ici le problème est directement lié à la crise économique mondiale et massive qui touche notre pays. Il se traduit par une baisse globale des investissements depuis la fin de l'année 2008, notamment des reports d'investissements qui vont générer un allongement de la durée d'amortissement des appareils.

La baisse des investissements dans l'imagerie commence ainsi à avoir des répercussions sur les emplois de service des entreprises (maintenance et formation des utilisateurs). C'est le risque à terme d'une dégradation des conditions de formation des utilisateurs dans un contexte prévisible d'augmentation de la demande de maintenance en raison d'un renouvellement plus lent du parc de machines. Cela va également jouer sur la capacité des personnels de maintenance et des ingénieurs d'application (formation des utilisateurs) à répondre dans les délais requis aux besoins des professionnels de santé. In fine, ces risques pèseront sur les patients.

C'est dans ce contexte difficile que la FNMR vient d'annoncer une restructuration drastique des centres de radiologie et, en particulier, des cabinets dits « de proximité » à la suite de la mesure de décote mise en vigueur sur les actes « en série » d'imagerie. Cette situation ne peut qu'aboutir à un renforcement de l'impact de la crise dans le secteur de l'imagerie.

Sur le plan de la santé publique et de la lutte contre le cancer, cette baisse de l'investissement cumulera ses effets avec ceux engendrés par la crise en cours. En particulier il limitera de facto l'accès aux technologies les plus pointues en matière de dépistage des cancers et notamment le dépistage des cancers du sein.

SANTE PUBLIQUE ET EMPLOIS INDUSTRIELS

Ainsi, à l'heure où sont décidés des plans de relance pour certains secteurs industriels menacés par la crise, il ne serait pas compréhensible que le domaine de la santé, -et en l'occurrence celui de l'imagerie-, qu'il soit public ou privé, soit condamné à voir ses investissements décliner compte tenu des enjeux de santé publique et de la situation de l'emploi dans ce secteur industriel.

A propos du SNITEM

Créé en 1987, le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux. Il fédère plus de 230 entreprises, constituant un tissu industriel très diversifié dans le domaine des dispositifs et des technologies de santé : PME-PMI, grands groupes français, européens et internationaux. Il leur propose notamment de s'impliquer dans des groupes ayant un lien direct avec leurs secteurs d'activités : pôles et groupes sectoriels, groupes de décision, commissions transversales. En juin 2008, à l'occasion de son Assemblée Générale annuelle, le SNITEM a décidé d'ouvrir ses portes à l'ensemble des acteurs issus des NTIC impliqués dans la Santé. Le SNITEM est ainsi la première association patronale en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des Pouvoirs Publics. www.snitem.fr.

Contact Presse :

BV CONSEIL Santé

Laurent Mignon

Stéphanie Firetto

Tél : 01 42 68 83 40

bvconseil@bvconseil.com